**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio

araldico svizzero: Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 134 (2020)

**Artikel:** Taque de 1594 aux armoires de Pierre Berney provenant de l'Abbaye

(Vallée de Joux, VD)

**Autor:** Favez, Pierre-Yves

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-880958

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Taque de 1594 aux armoiries de Pierre Berney provenant de l'Abbaye (Vallée de Joux, VD)

PIERRE-YVES FAVEZ



Fig. 1 – Taque de 1594: croix (Photographie Daniel Glauser).

La taque (plaque de cheminée) déposée à l'extérieur d'une façade de la maison dite du Grand-Toit au Pont (Vallée de Joux, canton de Vaud), en fonte, d'environ un mètre carré de surface, porte d'un côté une croix (fig. 1), de l'autre la date de 1594 (fig. 2), et au centre un écu contenant un rencontre de bœuf sommé d'une étoile à cinq rais entre les cornes et accosté des initiales P et B (fig. 3). L'historien des maisons rurales vaudoises Daniel Glauser, qui l'a photographiée, se demande si l'on peut identifier ces armoiries.



Fig. 2 - Taque de 1594 (Photographie Daniel Glauser).

Un article de la Feuille d'avis de Lausanne du 6 mars 1923, signé F. T., assure que ce sont les armes de la commune de L'Abbaye, mais c'est une erreur : cette commune porte d'or au rencontre d'ours de sable chargé d'une bande de gueules à trois coquilles du champ. Le seul rapprochement que l'on peut faire est celui d'une tête d'animal vue de face... Selon l'Armorial des communes vaudoises de 1972³, ce blason apparaît pour la première fois sur les channes de communion de l'église paroissiale, datées de 1731.

La présence des initiales sur les flancs du rencontre montre bien qu'il s'agit ici d'armoiries personnelles ou familiales, P pour le prénom (Paul, Philippe ou Pierre) et B pour le nom de famille, très probablement Bertet (ou Berthet) alias Berney, le premier nom étant abandonné assez rapidement au profit du second. Mais ces armoiries sont inconnues sous les deux patronymes dans l'Armorial général de la Suisse romande de Charles-Philippe Dumont<sup>4</sup>, alors que l'Armorial vaudois de Donald Lindsay Galbreath<sup>5</sup> signale des armoiries données en 1797 à la famille Berney par l'arpenteur Héberlé,

Archivum Heraldicum 2020 143

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rencontre : terme héraldique pour désigner une tête d'animal vue de face.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ou taureau, comme le pense F. T. dans son article de 1923 ; mais l'animal n'a pas d'anneau dans les naseaux. Nous avons en conséquence retenu le bœuf.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> OLIVIER DESSEMONTET, Armorial des communes vaudoises, Lausanne, 1972, p. 260–261.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Archives Cantonales Vaudoises, ensuite ACV, P SVG, H 26.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Donald Lindsay Galbreath, *Armorial vaudois*, Clarens, t. 1, 1934, ensuite Galbreath 1934, p. 44.



Fig. 3 – Taque de 1594 : armoiries de Pierre Berney (Photographie Daniel Glauser).

composées d'un écartelé d'or et de gueules à l'ours passant de sable brochant, puisées chez Pierre Palliot, auteur de la vraye et parfaite science des armoires (ouvrage publié en 1660 et réédité en 1979), qui sont donc sans valeur historique, et leur préfère celles de l'Armorial Monnier de 1857, de sable à deux filets en bande accompagnés en chef de deux étoiles et en pointe d'une étoile, le tout d'or comme blason principal. Dans sa publication à l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de la première mention de sa famille à la Vallée, Eric Berney, ancien syndic de Chardonne<sup>6</sup>, ajoute en 1992 un troisième emblème de la fin du XVIIIe ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui se blasonne d'or au cerf courant au naturel accompagné de trois sapins de sinople mouvant d'une champagne de gueules, au chef d'azur à trois étoiles d'or. On relèvera que ces trois compositions sont postérieures de deux siècles et plus à notre taque et n'ont aucun rapport avec une tête de bovidé...

On peut identifier le porteur de ces initiales PB grâce à un terrier de 1600 qui fournit 7 reconnaissances Berney, parmi lesquelles celle d'honorable Pierre fils de feu Gabriel Berney de L'Abbave du Lac de Joux<sup>7</sup>. Ce dernier reconnaît tenir de LL. EE. de Berne, pour des biens reconnus par son père Gabriel et son oncle Michel, notamment un curtil sur lequel est édifiée une maison, qui jouxte entre autres le chemin tendant à la raisse (scierie) devers vent et la roche de Saint-Michel ou le commun devers orient ou midi, sous la cense annuelle de 13 deniers. Cette bâtisse se situe donc à L'Abbaye, non loin de la Lionne, et non au Pont8; quant à la scierie, il ne peut s'agir que de celle des Rochat reprise par les Berney en 1492. C'est certainement dans cette maison, demeure des Berney depuis leur installation à L'Abbaye, que la taque est posée un siècle plus tard, en 1594.

Après un dernier abergement de trois ans en 1489, Jean fils de Vinet Rochat

a quitté son établissement sur la Lionne près du couvent pour s'établir ailleurs, peut-être déjà à Cuarnens. La scierie passe alors, par un abergement de 1492, à Humbert Bertet (ou Berthet) et à ses trois fils Claude, Guillaume (ou Guillermin) et Pierre, tandis que la forge, tombée en ruines en 1526, parvient à Pierre Languetin et à ses fils Claude et Jean<sup>9</sup>. En 1540, les fils de Guillaume, Gabriel et Michel Berney, sont propriétaires d'un moulin et d'une scierie sur la Lionne<sup>10</sup> – de toute évidence l'ancien établissement Rochat. Ils sont les seuls Berney mentionnés dans la taille de 1550 à la Vallée de Joux, avec une fortune de 458 florins pour Gabriel et de 280 florins pour Michel<sup>11</sup>. On retrouve Gabriel Berney gouverneur de L'Abbaye en 1577<sup>12</sup>. Le PB de 1594 ne peut donc être que Pierre Berney, fils de Gabriel, soit de la 4<sup>e</sup> génération Berney – c'est le seul porteur de ces initiales à L'Abbaye en 1600. Sa

144 Archivum Heraldicum 2020

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Eric Berney, Les Berney en la Vallée de Joux depuis 1492, 1992, p. 28.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> ACV, Fj 67, fos. 719–727.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Berney 1992, p. 11.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> PAUL-LOUIS PELET, Fer, charbon, acier..., t. 2, Bibliothèque historique vaudoise 59, 1978, p. 124 et 143.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Galbreath 1934, p. 44.

<sup>11</sup> ACV, Bp 16, p. 237.

<sup>12</sup> ACV, Bt 14/1.

qualification d'honorable signifie qu'il compte parmi les paysans les plus en vue de son village ou qu'il est artisan<sup>13</sup>. Le notaire Jaques Berney est son neveu. Ce statut social peut expliquer le besoin de créer des armoiries.

L'emplacement de la taque au Grand-Toit, manifestement une propriété Rochat de longue date, apparemment depuis le XVIe siècle<sup>14</sup>, composée de quatre maisons contigües, n'est évidemment pas celui d'origine : elle a vraisemblablement dû être déplacée de L'Abbaye au Pont à un moment indéterminé, après 1600, peut-être à la suite d'un mariage Rochat-Berney (?). Par la suite, elle semble avoir été recouverte avant d'être mise au jour par des réparations au rez-de-chaussée, mais le souvenir de sa provenance était perdu. Quoi qu'il en soit, la famille Berney n'a pas conservé la mémoire de ses armoiries primitives, attestées uniquement par cette plaque de cheminée, à notre connaissance, puis tombées plus ou moins rapidement dans l'oubli - d'où le besoin d'en créer de nouvelles dès avant 1800.

# Kaminplatte von 1594 aus L'Abbaye mit dem Wappen von Pierre Berney (Vallée de Joux, VD)

Der Autor wurde gebeten, den Träger des Wappens zu identifizieren, das auf einer Kaminplatte angebracht ist, die derzeit an der Fassade des Hauses « Grand-Toit » in Le Pont (Vallée de Joux, VD) angebracht ist. Sie trägt die Jahrzahl 1594 und einen Schild mit einem Ochsen- oder Stierenkopf, zwischen dessen Hörnern sich ein fünfstrahliger Stern befindet, und ist mit den Initialen P und B versehen. Das Datum und die Initialen haben die Suche auf die Spur der Bertet oder Berthet alias Berney gebracht. Bisher waren für diese Familie nur sehr unterschiedliche und viel jüngere Wappen bekannt (1797, um 1800, 1857). Die Initiale des Vornamens entspricht Pierre, der einen Besitz geerbt hatte, insbesondere ein Haus in L'Abbaye und nicht in Le Pont. Für dieses Haus, das seit der Ansiedlung der Familie Berney in L'Abbaye im Jahr 1492 das Zuhause der Familie ist, wurde die Kaminplatte 1594 sicherlich hergestellt. Der Umzug in das Haus «Grand-Toit» in Le Pont, ein langjähriges Anwesen der Rochat, könnte das Ergebnis einer Ehe Rochat-Berney zu einem unbestimmten Zeitpunkt gewesen sein. Die Familie Berney hatte die Erinnerung an ihr ursprüngliches Wappen, das durch diese eine Kaminplatte bezeugt wird, nicht bewahrt, weshalb gegen 1800 neue Wappen geschaffen werden mussten. (Gaëtan Cassina, Übers. Rolf Kälin)

<sup>14</sup> ACV, Fj 67: 1600.

Archivum Heraldicum 2020 145

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Revue historique vaudoise 1946, p. 41 ; Bulletin généalogique vaudois 1988, p. 28.